

Communiqué de presse du Parlement européen, A la recherche du prochain médiateur européen (5 juillet 2013)

Légende: Le 3 juillet 2013, Emily O'Reilly est nommée au poste de médiateur européen. À cette occasion, le Service de presse du Parlement européen publie, le 5 juillet 2013, un dossier qui met en lumière le rôle et les missions de cet ombudsman européen.

Source: Union européenne – Europarl – Actualité – Fil d'info – Communiqués de presse – A la recherche du prochain médiateur européen – Dossier – Médiateur – 05.07.2013[ON-LINE]. [Bruxelles]: Parlement européen, [01.05.2014]. http://www.europarl.europa.eu/pdfs/news/public/focus/20130527FCS10566/20130527FCS10566_fr.pdf.

Copyright: (c) Union européenne

URL:

http://www.cvce.eu/obj/communique_de_presse_du_parlement_europeen_a_la_recherche_du_prochain_mediateur_europeen_5_juillet_2013-fr-b35814b7-39f6-4a52-9e01-423175643521.html

Date de dernière mise à jour: 19/05/2014



A la recherche du prochain médiateur européen

[05-07-2013 - 15:16]

Plus de 30 000 plaintes en 10 ans, c'est le bilan du médiateur européen Nikiforos Diamandouros, qui quittera son poste le 1er octobre 2013 après 10 ans de bons et loyaux services. Qui va le remplacer ? Notre dossier vous guide à travers le processus d'élection du médiateur européen, et vous explique ses pouvoirs et ses réalisations de ces dernières années.

Les six candidats éligibles au poste de médiateur européen ont été annoncés le 20 mai par le Président du Parlement européen Martin Schulz, lors de la session plénière à Strasbourg.

Les candidats et leurs objectifs ont été présentés lors d'une audition organisée le 18 juin par la commission parlementaire des pétitions.

Le 3 juillet, durant la session plénière de Strasbourg, Emily O'Reilly (Irlande) a été élue au poste de Médiateur européen. Elle a obtenu 359 voix des députés européens lors du vote secret en plénière.

Découvrez en plus sur le sujet dans notre dossier.

Emily O'Reilly élue au poste de Médiateur européen

Emily O'Reilly (Irlande) a été élue au poste de Médiateur européen ce mercredi, soutenue par 359 députés lors d'un vote à bulletin secret. Le Médiateur européen enquête sur les plaintes de citoyens relatives à des cas de mauvaise administration des institutions européennes.

Mme O'Reilly est la première femme à occuper ce poste.

Les députés se sont prononcés sur quatre candidatures après le retrait de celles de Markus Jäger et d'Alex Brenninkmeijer (respectivement d'Allemagne et des Pays-Bas). Lors du troisième tour, les parlementaires ont dû choisir entre Ria Oomen-Ruijten (Pays-Bas) et Emily O'Reilly (Irlande), candidates qui ont obtenu le plus grand nombre de voix lors des deux premiers votes. Les deux autres candidats étaient Dagmar Roth-Behrendt (Allemagne) et Francesco Speroni (Italie).

Le 18 juin, les six candidats ont été interrogés par les députés sur des questions relatives à l'indépendance, la visibilité et la transparence, lors d'auditions publiques organisées par la Commission parlementaire des pétitions.

Selon les règles européennes, le Médiateur doit "fournir toute garantie d'indépendance". Le Médiateur est généralement élu par le Parlement lors d'un vote à bulletin secret au début de chaque législature. Mme O'Reilly a été nommée après le départ en retraite de Nikiforos Diamandouros.

Le rôle de Médiateur, mis en place en 1995, vise à enquêter sur les cas de mauvaise administration des institutions européennes, tels que le manque de transparence, le refus de transmettre des informations ou des documents.

Procédure: élection du Médiateur européen, article 204 du Règlement

Nouveau Médiateur européen: les candidats plaident leur cause au Parlement

Six candidats à la fonction de Médiateur européen ont expliqué au Parlement le 18 juin pourquoi ils méritaient d'être choisis pour aider les citoyens dans leurs démêlés avec les institutions de l'Union. Lors de l'audition organisée par la Commission des pétitions, ils ont présenté leurs priorités, indiqué comment ils garantiraient la visibilité, la transparence et leur indépendance et fait valoir leurs arguments. Les députés européens éliront le successeur du Médiateur actuel, Nikiforos Diamandouros, lors de la plénière de juillet.

Tous les candidats ont eu la possibilité de présenter leurs atouts pour devenir le prochain Médiateur européen. Alex Brenninkmeijer, qui est actuellement le médiateur néerlandais, a affirmé "Je suis un grand négociateur et spécialiste du règlement des litiges". Markus Jaeger, un allemand qui travaille pour les services du commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, a souligné que "sa profession était de défendre la liberté d'autrui".

Ria Oomen-Ruijten, une députée néerlandaise du groupe du PPE a dit: "Le Médiateur se doit de défendre d'une part le respect nécessaire de la vie privée et, d'autre part, la nécessaire transparence". Francesco Enrico Speroni, un député italien du groupe EFD a expliqué: "Je suis favorable à Wikileaks et je donnerai accès aux documents, mais certaines règles doivent être respectées".

Commentant quels seraient les défis à relever, Emily O'Reilly, qui occupe actuellement la fonction de médiateur en Irlande, a dit: "Transférer cette entité en un acteur plus présent dans l'administration publique européenne". Dagmar Roth-Berendt, une députée allemande du groupe S&D a ajouté: "la transparence est l'enjeu majeur"

Médiateur européen: défendre les citoyens des abus des institutions de l'UE

Si vous avez une plainte au sujet des institutions européennes, à qui devez-vous vous adresser ? Au médiateur européen ! C'est lui qui défend les droits des citoyens et les aide à lutter contre la mauvaise administration dans les institutions européennes.

Que fait le médiateur européen ?

Le médiateur européen enquête sur les **plaintes de mauvaise administration** au sein des institutions et organes de l'Union européenne, à l'exception de la Cour de Justice de l'Union européenne dans le cadre de ses fonctions juridiques.

Le médiateur européen présente également un rapport annuel au Parlement européen sur les résultats de ses enquêtes.

Depuis quand le médiateur européen existe-t-il ?

Le poste de médiateur européen a été établi en 1995 par le Traité de Maastricht sur l'Union européenne. Le premier médiateur européen, le finlandais **Jacob Söderman**, a été élu la même année. Il a été suivi par le grec **Nikiforos Diamandouros**, élu en 2003 puis réélu en 2005 et en 2010.

Le 14 mars dernier, M. Diamandouros a informé le Parlement européen de sa intention de démissionner le 1er octobre 2013. C'est pourquoi de nouvelles élections sont organisées.

Qui peut adresser une plainte au médiateur européen ?

Les citoyens européens et les résidents de l'Union européenne peuvent recourir au médiateur européen. Les entreprises, associations et autres organismes ayant leur siège dans l'Union européenne peuvent également lui adresser une réclamation.

Qu'en dit le Traité sur l'Union européenne ? Extrait de l'article 228

« Dans les cas où le médiateur a constaté un cas de mauvaise administration, il saisit l'institution, l'organe ou l'organisme concerné, qui dispose d'un délai de trois mois pour lui faire tenir son avis. Le médiateur transmet ensuite un rapport au Parlement européen et à l'institution, l'organe ou l'organisme concerné. La personne dont émane la plainte est informée du résultat de ces enquêtes. »

Qui sera le prochain médiateur européen ?

Le médiateur européen actuel, le grec Nikiforos Diamandouros, prendra sa retraite le 1er octobre 2013. Il a été élu en 2003 puis réélu en 2005 et en 2010. Le prochain médiateur européen n'exercera ses fonctions que jusqu'à la fin de la législature actuelle du Parlement européen, en 2014. Les six candidats éligibles à ce poste seront entendus par la Commission des pétitions le 18 juin. Le prochain médiateur européen sera élu durant la session plénière de juillet.

Le Président du Parlement européen Martin Schulz a annoncé lors de l'ouverture de la session plénière de mai les six candidats éligibles au poste de médiateur européen :

- M. Alex Brenninkmeijer (NL) : médiateur national des Pays-Bas
- M. Markus Jaeger (DE) : Bureau du Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe
- Mme Ria Oomen-Ruijten (NL) : députée démocrate chrétienne néerlandaise
- Mme Emily O'Reilly (IE) : médiatrice nationale de l'Irlande. Ancienne rédactrice en chef politique, animatrice et auteure
- Mme Dagmar Roth-Behrendt (DE) : députée démocrate socialiste allemande
- M. Francesco Speroni (IT) : député italien, président du groupe Europe de la liberté et de la démocratie

Qui peut être médiateur européen ?

Le candidat au poste de médiateur européen doit avoir la citoyenneté européenne et être âgé de plus de 18 ans au jour de la prise de fonction. Il doit également remplir les conditions requises pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires de son pays d'origine, ou avoir exercé la compétence et l'expérience nécessaires pour exercer les fonctions de médiateur.

Le médiateur européen exerce ses fonctions en toute indépendance, dans l'intérêt général de l'Union européenne et de ses citoyens. Il ne doit ni solliciter ni accepter des instructions d'aucun gouvernement ou autre organisme.

Bilan de s rtie du médiateur eur péen : quand la transparence remplace le secret

« Il y a eu un changement de mentalité et l'Uni n eur péenne est devenue plus transparente et au service du cit yen », a déclaré Nikif r s Diamand ur s. « Les cit yens eur péens savent maintenant à aller. Ils v nt v ir le médiateur eur péen, p sent leurs questi ns et n us permettent de les aider », a-t-il aj uté.

Eur parlTV a renc ntré Nikif r s Diamand ur s p ur faire un bilan de ses réalisati ns en tant que médiateur eur péen et l'interr ger sur sa décisio n de démissio nner.

Regardez la vidé p ur en sav ir plus.